Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

22 janvier 2020

Ordre du jour de la réunion

Réunion en deux temps avec une partie menée conjointement avec la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

Partie 1: Membres de la CLDR uniquement

- Elaboration du Rapport Annuel de l'ODR
- Validation de la fiche-projet relative à l'aménagement de la traversée de Grand-Halleux
- Désignation du représentant de notre CLDR au Comité d'Attribution des Logements « Tremplin » (CALT)

Partie 2 : CLDR + CCATM

- Présentation du rôle des deux commissions
- Présentation des possibilités de travail en commun
- Divers

Présences

xx membres de la CLDR sont présents ainsi que xx membres de la CCATM.

Sont également présents (1ère partie de la réunion) :

- Madame Sarah Gathelier, agent communal
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW

Sont également présents (2ème partie de la réunion):

- Monsieur Pierre Willem, Président de la CCATM
- Philippe Maréchal, Secrétaire de la CCATM
- Madame Sarah Gathelier, agent communal
- Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW

PARTIE 1

1 Accueil

Monsieur Ph. Gérardy ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

2 Elaboration du Rapport Annuel de l'ODR

Le canevas du rapport annuel est passé en revue mentionnant les différentes parties qui le composent.

La partie relative à l'état des lieux de la participation citoyenne est présentée en détails (état des lieux des réunions, revue de presse, composition de la CLDR - démissions…).

Les membres sont en outre sollicités pour réaliser une évaluation de la dynamique en place, qui sera à joindre au rapport.

Les commentaires qui en ressortent et qui seront ajoutés au rapport annuel sont les suivants :

L'année 2019 est ressentie comme une année de renouvellement de la CLDR, ce qui amène un nouveau souffle, de nouvelles idées et du dynamisme. Cette belle dynamique se ressent entre les membres et dans les groupes de travail qui ont été mis en place. Les débats sont possibles.

Le nombre de candidatures à la CLDR et l'acceptation de ces dernières par le Conseil est positif.

La CLDR y voit un renouveau pour de nouvelles actions.

La CLDR est plongée dans le concret, elle permet de rapprocher et faire se rencontrer des personnes concernées par le devenir de la commune. Les échanges entre les participants sont constructifs. Il existe une belle implication citoyenne, tempérée par un manque d'intérêt de certains membres qui sont absents aux réunions.

Quelques petits projets ont d'ailleurs rapidement été acceptés et ont pu voir le jour. Ces petits projets sont une réussite tels que le bois du climat ou la réhabilitation du Pouhon de Grand-Halleux. Le suivi et la validation de ces projets par le conseil et le Collège sont vus de manière positive. Le renouvellement pour la troisième fois de l'appel à projets citoyen est une excellente initiative.

Les Groupes de travail manquent d'autonomie (organisation des réunions, lieux différents, GTs plus conviviaux, petits déjeuner, barbecues, …). La formation des membres de la CLDR qui permettra une plus grande autonomie est positive.

L'organisation de la visite de terrain pour visiter des aménagements d'espaces publics est positive ; elle a permis de visualiser des possibilités d'aménagements en développement rural.

Les appartements tremplins sont perçus comme une aide bienvenue pour une catégorie de personnes.

La mise en place des projets est détaillée et bien expliquée. Les projets sont intéressants.

La participation à des groupes qui proposent des règles de fonctionnement pour la commune est également mise en avant : budget participatif, règlement d'occupation de la maison du Parc.

La création d'une page Facebook donne de la visibilité à la CLDR. Néanmoins, il faudrait communiquer davantage dans la commune.

Les réunions sont très bien préparées et menées grâce au dynamisme de l'agent de la FRW. Les présentations sont de qualité. Les réunions sont participatives, précises au niveau du timing et les sujets traités intéressants. Ce timing pourrait être précisé lors de la présentation de l'ordre du jour qui pourrait également être distribué aux participants. Les réunions sont parfois longues. Les dates des réunions pourraient être envoyées plus longtemps à l'avance.

Il manque de suivi des projets entre deux réunions de la CLDR. Il n'y a pas assez de contacts avec les groupes de travail entre les réunions.

La lenteur de certains projets est comme chaque année pointée de façon négative. La procédure pour les dossiers est trop complexe, trop lourde, trop administrative. La centrale électrique ou la traversée de Grand-Halleux en sont les exemples. Il faudrait pouvoir convaincre plus facilement le système lourd qu'est la région wallonne.

La région wallonne, la commune, la FRW n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Les projets sont tirés en longueur.

Les membres de la CLDR souhaitent des échanges avec d'autres CLDR et des exemples de projets réussis.

Des membres se demandent quand de nouveaux projets pourront être proposés ? Ils souhaitent une plus grande ouverture à de nouveaux projets. Les projets actuels souffrent d'un manque de connexions avec l'économie et les ressources de la commune – certains souhaiteraient plus d'actions sur la forêt.

L'agenda est parfois embrouillé, de même, l'accès aux documentations pose problème.

Il n'y a pas eu assez d'explications sur les projets en cours lors des premières réunions. Il est difficile dans cette situation de donner un avis et de prendre des positions sur des dossiers trop mal connus.

L'absentéisme aux réunions est regretté. Le taux de présence est faible.

3 Election d'un représentant CLDR au Comité d'Attribution des Logements « Tremplin » (CALT)

Le but des logements « tremplin » est brièvement réexpliqué. Les trois logements sont actuellement occupés, deux vont potentiellement se libérer dans le courant de cette année.

Fabienne Marville est seule candidate pour participer au CALT, aucun membre CLDR n'y voit d'objection. C'est elle qui y représentera donc la CLDR.

4 Validation de la fiche-projet relative à l'aménagement de la traversée de Grand-Halleux

Présentation de Michaël Hennequin reprenant les zones identifiées par le groupe de travail comme nécessitant un aménagement et mises en parallèle avec l'estimatif financier réalisé par l'agent technique communal.

Il est question de savoir comment procéder par rapport à un éventuel phasage. En effet, au moment de la négociation, il pourrait être question de phaser les travaux pour une raison budgétaire.
Le SPW mobilité-infrastructures, par exemple, pourrait soit planifier les travaux dans 5 ans minimum soit débloquer une partie d'un budget annuel « fermé » à partager sur l'ensemble de la province. On comprend dès lors que dans ce cas de figure, il ne pourrait pas débloquer la somme nécessaire à l'ensemble des travaux.

- En cas de division par phase, pourrait-on envisager d'inclure dans le cahier des charges de l'auteur de projet la nécessité de voir le projet de façon globale afin de garder une cohérence entre les différentes phases ?
 - L'Echevin des travaux, Thibault Willem, affirme que c'est une nécessité de voir les choses de cette manière et que cela sera un des points d'attention du Conseil.
- L'estimatif financier (base de la demande du subside) est réalisé sans grande précision sur les spécificités des travaux, que se passe-t-il si le subside demandé ne suffit pas ?
 - Il est possible de demander une adaptation du subside octroyé au SPW Développement Rural. Si cela est refusé, le dépassement est à charge de la commune.
- Le lieu de commencement des travaux ne peut-il pas être imposé par un des intervenants en raison de contraintes techniques?

- Bien entendu, cela sera un des éléments de discussion de la réunion de coordination qui doit être planifiée avec l'ensemble des potentiels intervenants de ce dossier.

- N'est-il pas incohérent de commencer les travaux ailleurs qu'à une extrémité pour l'égouttage par exemple ?
 - Pas du tout puisque le dossier sera pensé en un ensemble, il suffira de raccorder au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

- Attention à intégrer la SPGE dès maintenant dans le processus, cela est nécessaire car la programmation des chantiers et les inscriptions budgétaires se font dès maintenant pour les années à venir.

Les membres jugent ne pas disposer d'assez d'informations et de précisions pour pouvoir se prononcer sur l'ordre des phases et valider la fiche-projet. Proposition est donc faite d'organiser une soirée d'information spécifique à ce projet le lundi 10 février à 19h en la salle du Conseil communal.

Partie 2, conjointe avec la CCATM

1 Présentation des deux commissions

Présentation du rôle des deux commissions par les présidents respectifs, Philippe Gérardy et Pierre Willem.

2 Possibilités de travail en commun

Présentation des possibilités de travailler conjointement CLDR-CCATM. Deux manières sont envisagées : une information de la CLDR vers la CCATM sur les projets en cours et la mise en place de groupes de travail conjoints.

Pour les groupes de travail, 3 thèmes sont envisagés :

1) La création de liaisons douces entre les villages qui occupe actuellement le groupe de travail « mobilité » de la CLDR,
2) l'organisation de la semaine de la mobilité
3) la gestion de l'eau

La possibilité d'émettre d'autres idées est ensuite laissée aux membres au travers d'un exercice. Les résultats de ce travail sont les suivants :

- Réaffectation des fontaines des villages
 - Recherche historique de l'existence de fontaines disparues
 - Intégrer dans la gestion des eaux. Exemple : la démarche en cours du Pouhon

- Balisage et affectation de chemins pour attelages et cavaliers
 - Normalement fait par la maison du tourisme + Mon le Soie > associer cavaliers aux chemins cyclables en développement
 - Faire attention aux diverses fonctions de la forêt. Attention trop plein de parcours d'activités

- Oxygénation et filtration du lac de Vielsalm
 - Disposer sur le lac des bouées reliées à l'électricité qui va assainir l'eau entrant, créer si possible une zone de lagunage en amont

- Mais grand débit > est-ce possible ?
- Ou autres moyens d'épuration ?
- Eviter l'égouttage sauvage (égout domestique dans la rivière)

↳ Faire venir des experts pour nous informer des différentes possibilités, de la faisabilité mais surtout du coût

↳ Définir les priorités

🗣 Organiser un jumelage

↳ Organiser un jumelage avec une commune aux mêmes idées que la nôtre

↳ Déterminer des critères de choix (taille de la commune, critères géographique (relief, …)),

↳ Prendre contact avec la commune (10 ans ?)

↳ Rechercher des points communs

🗣 Déterminer une zone sur laquelle pourrait être implantée des éoliennes

↳ Définir un terrain qui est propriété de la commune, de la collectivité et non un terrain privé

↳ Réexaminer le cadre éolien

↳ Créer éventuellement une coopérative d'habitants de la région

↳ Penser aux oiseaux migrateurs et aux paysages

↳ Quid de l'efficacité énergétique

🗣 Relancer la plateforme de covoiturage pour notamment les travailleurs de la commune

↳ Créer une plateforme numérique/informatique permettant de mettre les personnes en relation

↳ Prendre des exemples d'ailleurs pour voir ce qui a fonctionné

↳ Faire un bilan du fonctionnement de la plateforme actuelle

↳ Créer une asbl (pour les assurances) qui est composée d'autostoppeurs et de constructeurs

↳ Fixer des points où ceux-ci peuvent se rencontrer

↳ Plusieurs expériences existent, certaines depuis longtemps

🗣 Etablir un cadastre des panoramas

↳ Réaliser un appel aux citoyens du village pour faire une 1ère sélection

↳ Sur base des retours, voir s'il n'y a rien à ajouter et faire un tri (vrai ou faux panorama ?)

↳ Etablir des critères objectifs et/ou subjectifs

↳ Publier une liste avec photos des plus beaux panoramas

↳ Faire une balade fléchée des panoramas et inscription sur les cartes touristiques

↳ Faire des panneaux pour chaque panorama et décrire la vue, la faune, la flore

↳ Réaliser une campagne de communication adéquate pour le profit des touristes et des habitants

↳ Développer une infrastructure (mobilité) douce (pied, cheval, vélo) pour découvrir les panoramas sélectionnés

🗣 Journée sans voiture, Vielsalm piétonnier

↳ Exemple Vielsalm au 21 juillet, organiser plus régulièrement des animations, marchés, attirance du Sunpark

↳ Etudier les zones en 100% 24h/24 et 7j/7

- Aménager les zones pour les marchés > faciliter d'installation

- Réexploiter le lac des Doyards
 - Demander l'accord des voies navigables pour exploiter le plan d'eau
 - Collecteur de Salmchateau va dans le lac > STEP Vielsalm
 - Faire une canalisation directe et ne plus utiliser le lac comme égout à ciel ouvert
 - /

- Etudier une liaison Ravel vers Gouvy pour rejoindre le Ravel vers Houffalize et Bastogne
 - Très bonne idée mais ne pas oublier la jonction Vielsalm – Baraque en mobilité douce
 - En prévision (sauf erreur)

- Développement d'une aire de covoiturage sur la commune, en bordure d'autoroute (Baraque) ou à d'autres endroits + outil pour communiquer
 - Baraque de Fraiture sur la xxx sur la route de Manhay et y ajouter une station de recharge électrique et pourquoi pas CNG et plus tard hydrogène
 - /

- Aire d'accueil pour mobilhomes ou zones de voyage
 - Proche du centre pour le profit du commerce local
 - Gros travail de communication préalable

- Mobilité lors d'aménagement, plan de mobilité d'un projet étendu à un plan directeur
 - Voir le point de vue la personne en situation d'handicap
 - Mobilité = accessibilité (trottoirs, bâtiments publics, …)
 - Tester un grand nombre d'endroits avec des personnes dans la situation d'handicap en recueillant leurs avis et suggestions pour améliorer l'accessibilité des immeubles et infrastructures

- Mobilité = accessibilité
 - Aménagement de trottoirs = accessibilité de certains immeubles

 Sécuriser des passages pour piétons pour personnes à mobilité réduite
 - Les trottoirs surélevés par rapport à la route renforcent la priorité au passage des véhicules : à éviter
 - Les trottoirs en pente latérale sont impraticables pour les PMR
 - Rétrécir les chaussées par des marquages et des îlots
 - Prévoir des zones à mobilité douce dans les villages

 Ex : traverser Vielsalm en vélo (hors « Ravel ») tient du candidat au suicide
 - Casser le visuel ligne droite

- « Avant de lancer un nouveau projet, il vaudrait mieux accélérer la finalisation de ceux en cours, en résumé un projet pour faire aboutir les projets précédents »
 - Déterminer les besoins
 - Prioriser

- Établir un plan directeur suivant la liste établie et la législation, en organisant des réunions de travail avec des experts
 - Faire un cadastre des aménagements raisonnables à effectuer, un bilan de ce qui a été réalisé > projets à définir
 - Bilan transports publics (TEC, SNCB, …)

- Embellissement des accès de la commune de Vielsalm (des localités)
 - Les entrées de villages et agglomérations sont sales, peu accueillantes, parfois mal signalées. Presque tous les accès sont dangereux, bruyants et excessivement peu conviviaux
 - Signaux mal placés
 - Chaussées en ligne droite
 - Aménagements prioritaires pour le transit
 - /

- Recensement des points de vue remarquables si ce n'est fait ?
 - Rassembler les passionnés de balades
 - Déterminer des groupes par zones de la commune par les passionnés
 - Organiser une visite sur le terrain et déterminer les points favoris, faire une sélection
 - Recherche de moyens pour la réalisation de l'étude et de la présentation, recherche de moyens (subsides éventuels) pour la mise en œuvre
 - Suivi de la réalisation par les initiateurs
 - Favoriser les échanges administration communale / initiateurs / entreprises
 - Faire un bilan final

- Règlement communal d'urbanisme
 - x
 - /

- Nouveaux parcours pédestres et cyclistes
 - Le long des parcours, mettre en évidence et en valeur le petit patrimoine
 - De façon ludique, avoir une bonne communication autour du projet

- Plan d'eau : curage, assainissement et segmentation
 - Continuer à placer des radeaux végétalisés
 - Panneaux informatifs sur la flore, la faune mais aussi sur ce que l'on voit (église, colline, …)
 - Aménager un espace pour nager
 - Eclairage des radeaux végétalisés
 - Conférence sur la plan d'eau
 - Installer plus de tables de pique-nique

- Mobilité interne à la commune
 - Piste cyclable qui relie les villages
 - Bus communal
 - Taxis

- /

- GT forêt – eau :
 - inventaire des mesures à prendre pour aménager la forêt afin de garantir un approvisionnement en eau durable
 - inventaire et analyse des sources de la commune en vue d'une exploitation alimentaire
 - aménagement d'espaces forestiers pour la sylvothérapie et bains de forêt et création de cabanes en bois dans les arbres
 - entièrement d'accord mais attention au réchauffement climatique (incendies incontournables)
 - Mettre en place une surveillance plus accrue des maladies ou parasites touchant nos forêts

- L'ouverture géologique : nous avons l'infrastructure géologique et accueil
 - Avec l'ULG, la commune, les gîtes de la commune, Natura2000
 - Organiser des colloques avec l'ULG, des colloques européens, mondiaux : c'est faisable

- Pollution de l'air
 - Quantifier la pollution : charroi, usines, voitures, …
 - Identifier les rejets
 - Etudier l'impact sur les citoyens, la faune et la flore
 - Choisir les espèces forestières capables de piéger les particules fines et polluants divers
 - Plantation d'arbres dans les villages comme organismes piégeur et dépolluant
 - Développer des méthodes pour éviter la pollution de l'air à sa source
 - Utiliser l'abeille comme sentinelle de l'environnement lié à la pollution de l'air
 - Cartographie des zones propres de la commune

- Création d'un espace « celtique » dédié à l'exploitation de l'or + musée de l'or en collaboration avec le musée du coticule
 - Voir avec le groupe qui a de très bonnes idées, c'est probablement en route
 - /

- Plantation d'arbres dans les champs sous agroforesterie : mise en place de test afin de lutter contre dépérissement des forêts. Choix des espèces
 - /
 - /

- Création d'un sentier géologique à Vielsalm
 - C'est ce que je suis en train d'étudier à l'ULG en tant qu'élève libre. Je suis également en pourparlers futurs avec Natura2000.
 - /

- Implantation d'un centre d'aiguisage dans le musée du coticule ouvert aux particuliers
 - x
 - /

- Mobilité : sécurisation de l'axe Baraque Fraiture – Vielsalm – Saint Vith

- Trouver des fonds financiers pour faire quelque chose
 - Penser la mobilité suivant les moyens de communication du futur

- Mobilité douce entre Vielsalm et la commune de Gouvy
 - On pourrait relier le Ravel de Poteau en traversant le grand bois en direction de Commanster puis vers Rogery et/ou Beho. Ceci permet également de relier un village éloigné de la commune au Ravel.
 - /

3 Divers

Rappel des différentes dates de réunion de CLDR et des groupes de travail :

- 28 janvier : Groupe de travail géologie au « Pouhon » de Grand-Halleux ;
- 08 février : Formation en gestion de réunions
- 10 février, 19h : Présentation des détails du projet de traversée de Grand-Halleux ; salle du Conseil Communal
- 12 mars : réunion de CLDR

4 Evaluation

Globalement les participants sont satisfaits de la réunion.

Certains regrettent :

- le local trop petit, peu adapté au nombre de personnes
- le non-respect des horaires (début de la réunion commune à 20h30 et non à 20h).

Quelques commentaires sont formulés :

- Aménagement de Grand-Halleux : pas évident de suivre le développement du projet ;
- Prévoir une plus grande salle ; prévoir un plus grand écran pour les projections ;
- Ne pas hésiter à clouer le bec des personnes qui discutent alors que Michaël s'exprime ;
- Synthétiser mieux les procédures (projet de Grand-Halleux): aménagement, convention, budget, projet, PASH…
- Très bonne animation ;
- J'ai particulièrement apprécié la présentation de la CCATM et de la CLDR – positif de pouvoir travailler ensemble ; je suggère plus de temps de réflexion pour formuler des idées de collaboration ;
- J'ai apprécié l'exercice de création d'idées ; Présentation tant de la CCATM que de la CLDR, leurs spécificités … confus et pas aidé sur l'essentiel et sur le potentiel de collaboration ;
- Réunion très détaillée et pointue ;
- J'ai apprécié l'échange entre les personnes. J'ai moins aimé la rapidité de la décision ;
- J'ai apprécié la présentation de la CCATM ;

La réunion est clôturée à 22h. Les participants sont ensuite conviés à prendre un verre.

Liste des présences

Membres effectifs		Membres suppléants	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
François RION	P	Catherine DESERT	P
Stéphanie HEYDEN	P	Jérôme DEROCHETTE	
Philippe GERARDY (Président)	P	Thibault WILLEM	P
Roland ENGLEBERT		Anne Catherine MASSON	E
Philippe HERMAN		Nicolas DREHSEN	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	Guy LEKEU	
Régis BERLEUR		Jean HEMROULLE	
André FRAIPONT		Pierre CREMER	
Isabelle HEYDEN	E	Pierre-Louis LEMERCIER	
Fabienne MARVILLE	P	Michel DAVIDOV	
Johnny DROUGUET		Aurélie BECO	
Florian BURNOTTE	E	~~Marie LAMBERTZ~~ (12 septembre 2019)	
Marie-Claude NOEL	E	Francis COLLE	
Marie-Christine BERTIMES		Alain SCHMIT	
Jean-Paul VAN ZUYLEN	P	Alain BOUVY	P
Brigitte HERMAN		Agnès LEGROS	E
Georges LOCHET		Philippe ANDRIANNE	P
Guy SEVRIN	E	Hélène NOEL	
Gabriel MELCHIOR	P	Gaénor MULLER	E
Cindy DENIS		Noël GATHELIER	
Nicolas PARMENTIER	P	Jacques PUTZ	
Véronique LAURENT		Jenny CRATZBORN	P
Erika BARBIER		Fabienne VONÊCHE	E
~~Luc VERELST~~ (20 décembre 2019)		Jean-Pierre MONVILLE	
Jean-Paul DEPAIRE		Maïté BLANCHAERT	E
Jean-Pierre BERTIMES		Raymond PHILIPPART	